

Document unique/ Prévention des risques Professionnels

Véritable colonne vertébrale de la politique de gestion des risques professionnels en entreprise le DUERP est un document fondamental pour la prévention des risques professionnels. Les réformes gouvernementales liées à la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail introduisent de nouvelles prérogatives autour du DUERP pour le CSE. L'IREFE vous propose trois journées de formation pour mettre à jour le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels et vous approprier le fonctionnement et l'utilisation du DUERP.

Objectifs

1. Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
2. Agir sur la prévention des risques professionnels avec le DUERP

Public Visé

Secteur Public et Privé

Pré Requis

Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail (questionnaire préalable)

Objectifs pédagogiques

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels

Agir sur la prévention des risques professionnels avec le DUERP

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active, alternant des méthodes, interrogatives dites de découverte puis des méthodes expositives et démonstratives et enfin des méthodes expérientielles dans le but d'évaluer la compréhension et l'intégration des notions enseignées.

Parcours pédagogique

- Définition et cadre réglementaire autour de la prévention des risques professionnels
- Principes généraux de la prévention
- Enjeux de la prévention
- Acteurs et parties prenantes
- Composantes du risque
- Cotation et hiérarchisation du risque
- Articulation, intégration et suivi avec les documents obligatoires internes de sécurité : PAPRIACT, rapport annuel
- Pratique syndicale et prévention des risques professionnels

Qualification Intervenant(e)(s)

Formatrice-consultante - Responsable de formation pédagogique
Psychologue Ergonome – IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels)

Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en situation, travail en sous-groupe, quizz et analyse vidéo

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

8 à 16 personnes



Contactez-nous !

Manina MARGUERITE
formatrice consultante, responsable formation

Tél. : 0142038427
Mail : manina.margueritte@irefe.fr